

## D'autres évêques encouragent à manifester le 6 octobre

**Author** : Maximilien Bernard

**Categories** : [Culture de Vie](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Points Non Négociables](#)

**Date** : 28 septembre 2019

Sur Twitter, l'évêque de Beauvais, Mgr **Benoît-Gonnin**, déclare :

Récemment, je vous ai fait part de mon inquiétude face à la gravité de la situation que suscite et que va engendrer le vote de la loi bioéthique actuellement débattue à l'Assemblée Nationale. Je vous disais : « que chacun se réveille, s'informe, discerne, et agisse selon ses convictions et ses disponibilités. » Aujourd'hui, je renouvelle mon invitation pressante, et, bien que ne pouvant pas moi-même y assister, j'encourage à participer à la manifestation du 6 octobre. Face aux manipulations et autres formes « d'enfumage », elle sera une occasion majeure pour manifester la désapprobation devant une loi qui bouleversera gravement la vision de l'homme et la vie sociale, quand bien même ses effets ne se feront que progressivement sentir.

Mgr **Bozo**, évêque de Limoges, explique dans [Le Populaire](#) :

Si on se mobilise, c'est parce qu'on a des choses à dire. Mais le fait de n'avoir pas été entendus au cours de ces États généraux autorise et légitime largement une

manifestation.

Je pense qu'il est important de s'exprimer quand on est sensible à cette question, d'aller manifester pacifiquement, sans agressivité et, pour les chrétiens, avec un esprit de charité qui doit primer sur tout.

Mgr **Batut**, évêque de Blois, [viendra](#) manifester :

Notre démocratie garantit aux citoyens de nombreux moyens pour s'exprimer. À ce sujet, la position de la Conférence des évêques de France a été rappelée très clairement par la voix de son président : dans la mesure où ils sont conformes à la loi civile et moralement justes, l'usage de ces différents moyens est parfaitement légitime.

J'appelle donc tous les catholiques du Loir-et-Cher à prendre leurs responsabilités selon ce que leur dicte leur conscience. À titre personnel, je me joindrai à la manifestation organisée à Paris le dimanche 6 octobre.

Mgr **Ravel**, archevêque de Strasbourg :

Je n'ai pas à définir la forme de cet engagement, cela relève de la conscience personnelle et de la conscience politique de chacun. Il existe plusieurs formes d'engagement. Manifester, ou se manifester, dans le cadre légal, mais aussi dialoguer avec les élus et être capable de se former pour convaincre. Enfin, j'invite les catholiques à prier pour que Dieu éclaire la conscience de ceux qui font voter les lois

Mgr **Eychenne**, évêque de Pamiers, Couserans et Mirepoix :

Comment alors manifester son désaccord ? Il revient à chacun, selon ses possibilités, sa sensibilité, son intuition, de choisir les actions qui lui semblent utiles. En excluant évidemment celles qui, étant violentes, ne respecteraient pas la dignité des personnes. Ce serait un intenable paradoxe que de prétendre protéger la dignité inaliénable de personnes humaines en ne respectant pas la dignité d'autres personnes humaines. Dans notre société, une des formes démocratiques de l'expression d'un désaccord est la manifestation dans l'espace public. Il est

donc possible pour des chrétiens catholiques de prendre part à ce type d'action revendicatrice. Mais il ne convient pas (de mon point de vue) que leur pasteur dise : « vous devez aller manifester ! ». Si vous le faites, vous avez ma sympathie (ou ma bénédiction), mais si vous ne le faites pas, parce que votre engagement est d'une autre nature, vous l'avez aussi.